



Conditions générales

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute l'offre de formation S5

Entrée en vigueur : 2016 – version août 2016

Inscription

Les inscriptions aux cours se font impérativement au moyen du formulaire d'inscription, par email, par courrier ou via le site internet. Avec son inscription, le participant reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales. Les inscriptions sont prises en compte selon leur ordre d'arrivée jusqu'à 1 semaine avant le début du cours.

Des prérequis sont parfois nécessaires pour s'inscrire; ils sont indiqués dans la fiche descriptive du cours.

Tarifs

Différents tarifs peuvent être proposés :

- Particuliers : pour toute personne qui paye son cours elle-même
- Au titre de la formation continue : destiné aux personnes dont la formation est prise en charge par un organisme (son employeur, AI, ORP, Pro Infirmis, etc...)
- Un tarif réduit peut être appliqué sur présentation d'une carte étudiant / chômeur / retraité

Horaires et lieux de cours

En principe, vous trouverez l'heure et l'endroit du cours dans le programme. Cependant, c'est par notre courrier de confirmation que vous serez communiqués les informations définitives.

Nombre de participants

Afin d'assurer le bon déroulement des cours, nous fixons pour chacun d'eux un nombre minimum et un nombre maximal de participants.

S5 se réserve le droit d'ajourner ou supprimer un cours en raison d'un nombre insuffisant de participants et le participant sera averti par courrier ou par email et sera dispensé du paiement ou remboursé.

Confirmation et modalité de paiement

Chaque participant reçoit une confirmation de participation par mail ou par courrier avant le début de la formation accompagnée de la facture qui fait office de confirmation d'inscription. Celle-ci est définitivement validée par son acquittement dans les délais.

Le non-paiement des frais d'écologie ne sera pas considéré comme une annulation de l'inscription.

Annulation d'inscription

Toute annulation d'inscription entraîne des formalités administratives.

30 jours avant	Délai réglementaire	Début du cours	
0	30%	60%	100%

- Jusqu'à 30 jours avant le délai réglementaire : sans frais
- Entre 30 jours avant le délai réglementaire et le jour du délai : 30 % de la facture
- Entre le délai réglementaire et le début du cours : 60% de la facture
- Après le début du cours : 100% de la facture.

Une facture impayée ou une information orale à un formateur n'est pas considérée comme un désistement. Tout désistement doit être annoncé par écrit ! par mail (formation@s-5.ch) ou par courrier (Association S5 – Chemin de Vincy 2B – Bâtiment 4 – 1202 Genève)

Absences

Les absences ne peuvent pas être récupérées. En principe, aucun remboursement des frais en raison de cours manqués n'est possible. En cas d'absence pour cause de maladie (sur présentation d'un certificat médical) ou autres cas exceptionnels justifiés, nous compensons les cours manqués par un bon.

Respect

Les cours se passent dans le respect des différences et des progrès de chacun afin de préserver un climat d'écoute et de confiance indispensable à l'apprentissage.

Attestation

Une attestation, certificat ou diplôme est délivré aux participants à la fin d'une session. Aucune attestation ne sera délivrée en cas de : - non-paiement de la totalité du prix du cours – taux de présence inférieur à 75% - obtention de l'appréciation "Non acquis" (pour les cours de LSF). En cas de présence inférieur à 75%, la totalité du coût de la formation reste due.

L'attestation est un prérequis pour s'inscrire au niveau suivant.

Responsabilité

S5 formation n'est pas responsable en cas d'accident, de vol ou de dégâts aux objets personnels lors des cours. Chaque participant doit être assuré personnellement.